

Date de convocation :**02 juin 2020**

Nombre de conseillers

en exercice : **15****Délibération du Conseil
Municipal
(D.C.M.) N° 4.5****Aménagement et
viabilisation du Lotissement
PENTENS 2**

Avenant n° 2

Commune de BOUSSENSEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mille vingt** et le **11 juin à 20 heures**, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Christian SANS**, le Maire.

Présents : M. SANS, Mme GÉRARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, MM. LIVOTI, AMOUROUX, Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, EVIN, Mmes COURTOUX, SANDY, AGUILA.

Monsieur Roger RAMEAU est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un avenant doit être établi pour le lot unique, attribué à l'entreprise **SAS Jean LEFEBVRE Midi-Pyrénées**, ZI de Vic, 1 rue de la production, BP 12142, 31321 CASTANET-TOLOSAN CEDEX, dans le cadre du marché « Aménagement et viabilisation du lotissement PENTENS 2 ».

La modification de la prestation initiale consistant en :

- ✓ un ajustement des quantités réalisées, de travaux supplémentaires dus à la présence de tuyaux en amiante et à des modifications du projet ;
- ✓ la prolongation des délais d'exécution en raison d'intempéries, et autres

Monsieur le Maire donne lecture des prestations faisant apparaître une plus-value de 6 276.90 € HT portant le **nouveau montant du marché à 143 859.47 € HT** soit 172 631.36 € TTC et précise que le délai de réalisation des travaux doit être rallongé de 2.5 semaines, ramenant la date de **fin des travaux au 05 juin 2020**.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer quant à cet avenant.

Oui l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents d'accepter l'avenant n° 2 au lot unique, attribué à l'entreprise **SAS Jean LEFEBVRE Midi-Pyrénées**, ZI de Vic, 1 rue de la production, BP 12142, 31321 CASTANET-TOLOSAN CEDEX, dans le cadre du marché « Aménagement et viabilisation du lotissement PENTENS 2 » portant :

- ✓ la fin des travaux au 05 juin 2020 ;
- ✓ le nouveau montant du marché à 143 859.47 € HT soit 172 631.36 € TTC.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
Affiché le **17 juin 2020**

Pour extrait conforme,
En Mairie, le **16 juin 2020**

Le Maire,
Christian SANS

